

La mission sur les inondations « d'étonnement en étonnement »

Les sénateurs de cette mission d'information, en visite hier en Dracénie, se sont notamment demandés pourquoi, sur 18 millions d'euros de subventions, 5,5 millions à peine ont été dépensés

V isiblement, ça coïncide ». Au bout de deux mois de mission d'information sur les inondations de novembre 2011, avec en toile de fond celles de juin 2010, les sénateurs sont perplexes. Louis Nègre (élu des Alpes-Maritimes), président de cette mission et Pierre-Yves Collombat (Var), son rapporteur, ont déjà interrogé météorologues ou ingénieurs, à Paris. Hier, en compagnie de François Tracy, ils ont fait halte à Draguignan où ils ont reçu à huis clos associations et élus.

« Les réglementations se contraignent »

Leurs premières conclusions ? « Nous allons d'étonnement en étonnement » a lâché Pierre-Yves Collombat. Parce qu'« après un deux, trois rapports, on tire des enseignements qui ne dépassent pas la limite du village, au mieux du département ». Sans entraîner de prise en compte suffisante du risque par les décideurs. Seconde évidence : « Il faut perfectionner les dispositifs classiques d'information ». Toutes les catastrophes ne sont pas du même type. Et tout n'est donc pas prévisible de la même façon.



Après deux jours passés dans le Var (sur la photo dans la zone industrielle de la Palud à Fejús), la mission sénatoriale d'information se rendra aujourd'hui dans les Alpes-Maritimes.

Enfin, « les réglementations se contraignent » a regretté le sénateur Collombat. Et à cause de « règles strictes de comptabilité, plusieurs dizaines de millions n'arrivent pas aux exécutants ». Ainsi, sur 18 millions d'euros de crédits pour 2010 (plus 6 millions annoncés par le président de la République), 5,5 millions à peine ont été dépensés. « On veut faire la clarté là-dessus », a insisté l'élu varois. Et trouver des solutions (dérogations, systèmes d'avance...), car « changer les

règles à Bercy, c'est impossible. La prise de la Bastille, à côté, ce n'est rien... » Autre contraignante : celle de la loi sur l'eau, a expliqué Louis Nègre, d'une rigueur qualifiée de « sélective ».

Usine à gaz

Bref, même si « tout le monde est de bonne foi, ça ne marche pas » a résumé Pierre-Yves Collombat. « On a l'impression qu'on a monté progressivement, au fil des événements, une usine à gaz (...) ». Quant

aux associations, « elles ne demandent pas des choses extravagantes. Juste que la loi soit appliquée ». Et au bout de la chaîne « il y a la justice » a rappelé Louis Nègre. La mission d'information rendra son rapport entre juillet et septembre. Un de plus à ranger avec ceux qui s'empilent déjà ? « A chacun ensuite de prendre ses responsabilités », a soufflé Pierre-Yves Collombat.

Gapeau : au moins 200 000 € par an

Après des mois de quasi-sécheresse dans le Var, la pluie n'a pas trouvé mieux que de faire son retour mercredi, le jour même où la Mission d'information sur les inondations débutait son premier déplacement dans le département. Après avoir longuement échangé avec les différents services de l'Etat impliqués dans la gestion des inondations de 2010 et 2011, la Mission sénatoriale (1) a reçu, en préfecture, les maires de Solliès-Toucas, Pierrefeu et La Londe. Représentant la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, Guy Menuut, le maire de Solliès-Toucas, en a profité pour mettre en avant l'entretien de la ripisylve (la végétation présente sur les rives des cours d'eau). « Comme les propriétaires ne le faisaient pas, la communauté de communes a pris l'entretien des rivières en compétence optionnelle dès 1999. Chaque année, on investit entre 200 000 € et 300 000 € pour entretenir le Gapeau, enlever les embâcles, nettoyer les caniers... On ne demande qu'une petite participation aux propriétaires riverains. En plus de dix ans, on n'a pas eu de gros débordement du Gapeau. » Voilà pour les actions positives. En parallèle, Guy Menuut souhaiiterait un léger aménagement de la loi Grenelle. « On n'a plus le droit d'enlever les graviers du lit de la rivière. Résultat, le niveau du Gapeau est monté d'un mètre devant la mairie de Solliès-Toucas ».

CATHERINE AUBRY
caubrywarmatin.com

P.-L.P.
1. Étaient présents, mercredi, les sénateurs Louis Nègre, Pierre-Yves Collombat, Christiane Hummel, Hubert Falco et François Tracy.